

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JANVIER 2025**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 45  
Présents : 34  
Pouvoirs : 5  
Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 23/01/2025

Le 30 Janvier 2025, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

**Présents** : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Mylène GRECO, Nadia GUYON, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

**Absents excusés** : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir à Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE, Nicole DUGELAY (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Delphine PICHOURON), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Pierre ROSET (Pouvoir à Christine FORNES), Richard PACCAUD (Pouvoir à Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER.

**Secrétaire de séance** : Nadia GUYON.

**OBJET : CULTURE PATRIMOINE – Médiathèque intercommunale La Passerelle – Modification du règlement intérieur**

M. Marc PECHOUX, Président, rappelle que le fonctionnement de la médiathèque intercommunale est régi depuis son ouverture en 2013 par un règlement intérieur.

Il propose que certaines modifications soient introduites dans le règlement intérieur afin de répondre aux objectifs suivants :

- 1) Simplifier les modalités d'inscription
- 2) Créer une charte famille
- 3) Simplifier les quotas de prêt

Le règlement intérieur ainsi que les annexes et les formulaires qui y sont rattachés sont joints en annexe à la présente délibération.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 16/01/2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **DE VALIDER** les modifications apportées au règlement intérieur de la médiathèque intercommunale.

La Secrétaire de Séance,  
Nadia GUYON

Affichage sous format électronique : 06/02/2025

A Villeneuve, le 30/01/2025

Le Président,  
Marc PECHOUX



Accusé de réception en préfecture  
001-200042497-20250130-2025C10-DE  
Reçu le 06/02/2025